

Réf: Dossier 367010

Avis de constitution

SOCIETE « MIGARA GTP »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN ANGRE IMMEUBLE
BATIM 2EME ETAGE PORTE A206, Lot D379, Ilot 29

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/09/2024 , et enregistrés au CEPICI le 17/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MIGARA GTP »

Objet : la société ci-dessus créer a pour objet:
la construction de bâtiments et travaux publics,
la fourniture de biens et services diverses , l'achat et la
revente de marchandises diverses; et généralement de
toutes opérations commerciales, industrielles ,
financières, mobilières ou immobilières se rattachant
directement ou indirectement a l'objet social ou
susceptibles d'en faciliter la réalisation, l'extension ou le
développement. Pour la réalisation de l'objet social,
l'emprunt de toutes sommes et , en garantie ,
l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou
partie des biens sociaux.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN ANGRE IMMEUBLE
BATIM 2EME ETAGE PORTE A206, Lot D379, Ilot 29

Dirigeant(s) Mme KRA N'ZI N'GUESSAN GINA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-09274 du 09/12/2024 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°75699/GTCA/RC/2024 du 09/12/2024

